

Gilly sur Isère, le vendredi 31 Octobre 2025,



STRA

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Du 31 Octobre 2025

Lieu : L'ATRIUM à GILLY / ISERE

Membres inscrits : 199

Présents : 50 membres + 18 procurations, soit 68 personnes représentées.

QUORUM ATTEINT (supérieur à 51 membres)

Membres du comité directeur présents : CLAVEL Bertrand, CLEMENT Arnault, COMBAZ Gilles, FUSIER Claude, REVET Urbain, COMBAZ Roger, PASQUALOTTO Giorgio.

Membres excusés ou absents : MONIN Bernard, LANGLE Baptiste, MARIN Stéphane.

Début de séance : 18h30

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Adoption du PV de l'assemblée générale du 01 novembre 2024.
- 2) Bilan moral du Président + approbation.
- 3) Bilan financier du Trésorier + approbation.
- 4) Projets du Comité directeur pour le club.
- 5) Votes :
 - tarifs adhésion STRA 2024/2025,
- 6) Questions diverses

Le Président, dans son allocution, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie d'être présents pour cette assemblée générale.

Il remercie également les membres de « deuxième » club, présents ce soir, qui ne pourront cependant pas participer au vote.

1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 01 novembre 2024.

Contre : 0
Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

2 - Bilan moral du Président

- 1) Le nombre d'adhérents s'élève à 199 cette année :
 - dont 20 femmes,
 - aucun membre pour l'école de tir,
 - 15 « Second club ».
- 2) Proposition de décaler l'Assemblée Générale au mois de juin 2026 au lieu du mois d'Octobre.
- 3) Portail Eden : le Président rappelle aux membres de bien renseigner toutes les informations nécessaires sur ce portail, entre autres les certificats médicaux.
Rappel aussi sur le fonctionnement du SIA.
Les demandes de feuilles vertes doivent toujours être réclamées au Président pour contrôler l'assiduité du demandeur (<https://www.stra73.fr/>).
Vous retrouvez la procédure sur notre site internet [stra73.fr](https://www.stra73.fr/) rubrique démarche.
Rappel sur le carnet de tir qui est devenu un carnet « d'assiduité » qui est toujours en vigueur pour les détenteurs de catégorie B.
- 4) Le Président remercie Messieurs Roland Martin et Jean-François Gardet Cadet pour le concours 22Lr organisé cette année et encourage les personnes qui aimeraient organiser un concours à le faire.
- 5) Inscription sur le registre obligatoire avant de commencer une séance de tir.
- 6) Le Président rappelle qu'il faut être parrainé pour entrer au sein de l'association.
- 7) Les travaux neufs du stand ont bien démarré comme prévu cette année. L'entreprise Martoia a terminé le gros œuvre. La continuité des travaux se fera courant 2026.
- 8) Des équipements de sécurité ont été mis en place à des points stratégiques :
Extincteurs / Trousse de secours et défibrillateurs.
- 9) Du côté des administrations, la police municipale de Gilly sur Isère et d'Albertville viennent effectuer leurs tirs au stand. De manière générale, le lundi sera réservé aux administrations en cas de réservation.

Vote du bilan du Président Mr CLAVEL Bertrand :

Contre : 0
Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

3 - Bilan financier du Trésorier

M. COMBAZ Gilles commente le tableau des recettes et dépenses soumis à chacun avec la convocation à la présente pour la saison 2024/2025 écoulée.

Les fonds épargnés depuis ces dernières années ont permis de lancer les travaux de terrassement et de gros œuvre, ce qui explique la dépense principale engagée cette saison.

Le budget prévisionnel est voté :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

4 - Projet

Comme expliqué lors du bilan du Président, les travaux ont été bien menés durant cette année 2025.

Le but sur 2026 est de terminer les travaux sur le stand de 25m.

La partie du « 100 mètres » sera engagée ultérieurement.

Un contrôle des installations par les administrations suivantes :

Préfecture de la Savoie, La Gendarmerie, Le Bureau des armes ainsi que Jeunesse et Sport a été fait et s'est bien déroulé. Une mise à niveau a été demandée au niveau des équipements de santé/sécurité (extincteurs/défibrillateurs/trousse de secours). Le Club a donc immédiatement répondu à cette demande et mis en place les éléments susmentionnés.

Les membres désirant participer aux futurs travaux sont les bienvenus.

Des mails seront envoyés aux licenciés pour l'organisation et la planification du chantier.

5 - Vote pour le tarif de l'adhésion 2026/2027 Avenant a l'article 3 du règlement intérieur.

Cotisation Club : 100 euros .

Pour les enfants, la cotisation est fixée à 10 euros.

Le Club augmente sa part fixe de 5 euros, afin de continuer l'aménagement du stand.

Approuvé à l'unanimité

7- Questions diverses

- Demande d'avoir les plans de construction / aménagement du stand sous format numérique :

Validée par le Président.

- Est-il prévu un système de vidéo surveillance sur le site ?
Non, pas dans l'immédiat. Le Comité Directeur préfère finaliser les travaux d'aménagement.
- Est-ce que l'installation de gongs métalliques sont possibles à 25 mètres ?
Le Comité Directeur ne désire pas valider une mise en place de gongs à cause de la vaporisation des balles lors des impacts et le traitement des déchets qui en résulte.
- Est-il possible de passer une formation de monitorat ?
N'ayant pas d'informations supplémentaires sur la nature du monitorat demandé, le Président reste en attente de précisions.
- Est-il possible de créer un parcours TSV ?
Ceci n'est pas à l'ordre du jour. Cette discipline reste très difficile à être mise en œuvre pour des raisons de sécurité, d'encadrement, de blocage temporaire de zones de tir etc.
- Est-ce qu'il est possible de refaire les marches d'escalier menant au stand du bas ?
Ceci est pris en compte par le Président pour revoir cet accès au plus vite.

Nous terminons cette assemblée générale avec le pot de l'amitié.

Clôture de séance : 19h00

Le Président du STRA
M. CLAVEL Bertrand

Le Secrétaire
M. CLEMENT Arnault